

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 9 (1901)

Heft: 35

Artikel: La vraie catholicité

Autor: Michaud, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-403511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VRAIE CATHOLICITÉ.

J'ai signalé précédemment les principales « corruptions de l'idée catholique », et il est naturel que, pour compléter cette étude, j'indique en quoi consiste « la vraie catholicité ». Les lecteurs connaîtront ainsi les côtés négatifs et le côté positif de la question, les erreurs et la vérité.

I. *Catholique* (*catholicus*) vient du grec *καθολικός*, qui est formé de *κατά* et *λόγος*, et qui signifie « en entier, entièrement, intégralement, universellement » ; en sorte que le vrai catholique est celui qui professe tout le christianisme, ou le christianisme intégral, ou le christianisme universel. S'il ne le professe qu'extérieurement, il n'est catholique qu'extérieurement ; s'il ne le professe qu'intérieurement, il n'est catholique qu'intérieurement. Le devoir de tout vrai catholique est évidemment de le professer intérieurement et extérieurement.

On sait déjà que le christianisme est la religion fondée par Jésus-Christ ; que cette religion, composée d'enseignements et de préceptes, a été transmise par le Christ même, à ses apôtres et à ses disciples, comme un dépôt qu'ils doivent eux-mêmes conserver fidèlement, enseigner exactement et transmettre intégralement, de génération en génération, jusqu'à la consommation des temps. Euntes docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis (*Matth.* XXVIII, 19-20)... Vos quod audistis ab initio, in vobis permaneat. Si in vobis permanserit quod audistis ab initio, et vos in Filio et Patre manebitis. Et hæc est re promissio quam ipse pollicitus est nobis, vitam æternam (*I. Jean*, II, 24-25)... O Timothee, depositum custodi... Bonum depositum custodi per Spiritum sanctum qui habitat in nobis (*II. Tim.*, I, 14). — Etc.

Nous pouvons dès lors nous demander si les mots *christianisme* et *catholicisme* sont synonymes et désignent la même

chose. A cette question on doit répondre oui et non, en ce sens que ces deux termes désignent la même religion, mais non sous le même rapport. Le mot *christianisme* désigne la religion chrétienne en tant qu'elle vient du Christ même et qu'elle est son œuvre; tandis que le mot *catholicisme* désigne cette même religion, cette même œuvre considérée dans son intégralité et son universalité. Cette religion, en effet, contient des enseignements multiples, des préceptes multiples, des moyens de salut multiples. Ce sont les parties intégrantes d'un tout. Choisir entre ces parties, de manière à admettre les unes et à rejeter les autres, c'est détruire le tout, c'est violer le dépôt, c'est ruiner l'œuvre. Le vrai catholique est donc le chrétien qui professe, maintient et défend toutes les parties du tout, tous les dogmes enseignés par J.-C., tous les préceptes imposés par lui, tous les moyens de salut établis par lui. Par suite, la véritable Eglise catholique est celle qui professe, maintient et défend dans son intégralité le dépôt divin qui lui a été confié par le Maître.

On voit ainsi comment le catholicisme est avant tout une affirmation et non une négation: affirmation positive et intégrale de tout ce que le Christ a enseigné, ordonné et établi. Sans doute et par cela même que le vrai catholique affirme toute l'œuvre du Christ, il doit protester et s'élever contre quiconque viole cette œuvre, l'amoindrit ou la fausse. Un vrai catholique est donc forcément, par la logique même des choses, un protestant; mais il ne l'est qu'en second lieu et parce qu'il y a des erreurs à combattre. Le mot « protestant », très beau en lui-même, puisqu'il indique un devoir, n'est pas toutefois le premier titre du vrai chrétien, le premier devoir du vrai chrétien étant d'affirmer et de professer toute l'œuvre de son Maître. Les choses étant ainsi, on comprendra aisément comment et pourquoi nous, anciens-catholiques, nous tenons avant tout à notre titre de chrétiens-catholiques ou de catholiques-chrétiens, celui de « protestant » n'indiquant que la moitié du devoir chrétien, moitié négative qui consiste à nier les erreurs antichrétiennes; et même à la rigueur, il pourrait se faire quelquefois qu'on niât les erreurs antichrétiennes sans que pour cela on affirmât positivement les vérités chrétiennes elles-mêmes.

Le dépôt des dogmes chrétiens et des préceptes chrétiens,

est appelé tantôt dépôt de la foi, tantôt dépôt de droit divin ; dépôt de la foi, parce qu'il contient la foi *objective*, ou l'objet de la foi *subjective*, c'est-à-dire ce que le vrai chrétien doit croire et pratiquer ; dépôt de droit divin, parce qu'il est l'œuvre divine du Christ, fondée sur l'autorité divine du Christ, et non l'œuvre des hommes.

Ce dépôt peut être violé de deux manières, ou par soustraction, ou par addition.

Celui-là le viole *par soustraction*, qui en soustrait ou en distrait telle ou telle partie (dogme ou précepte), pour ne conserver que ce qui est à sa convenance. Il fait un choix et un rejet (*αἵρεσις*), une hérésie. L'hérétique est donc celui qui ne prend ou ne choisit, dans le dépôt de la révélation chrétienne, que ce qui lui plaît, et rejette le reste. Evidemment le Christ n'a pas enseigné ses dogmes et imposé ses préceptes avec l'intention que ses disciples fussent libres d'en rejeter ce qui leur déplairait. On est son disciple ou on ne l'est pas ; on l'est entièrement ou on ne l'est pas du tout. Le disciple ne saurait être au-dessus du Maître ; il a le devoir de chercher à le comprendre, mais il n'a pas le droit de le discuter, encore moins celui de l'amoindrir et de le diviser : *Divisus est Christus?* (*I. Cor. I, 13*). S'il n'est pas convaincu que le Christ est l'envoyé de Dieu, il n'est certainement pas tenu de faire partie de son Eglise ; il n'a qu'à vivre à côté, nul ne l'y force. Si, au contraire, il est persuadé de la mission divine du Christ, il doit croire à cette mission et à l'œuvre intégrale du Christ. Ce n'est pas à lui de corriger le Christ, mais bien au Christ de le corriger lui-même. Une fois disciple du Christ, il n'a pas de choix à faire entre ses dogmes et ses préceptes. Que certains dogmes et certains préceptes lui paraissent plus importants que d'autres, cela est possible ; quel est l'édifice où il n'y ait pas, en effet, des parties plus importantes, et d'autres moins importantes ? Mais tous les dogmes et tous les préceptes du Christ, venant du Christ, sont divins et font partie de sa révélation, de sa religion, de son dépôt ; donc, à ce titre, tous doivent être admis, crus, professés et maintenus par tous ses vrais disciples.

Telle est la raison pour laquelle la véritable Eglise, dès le principe, dans le sentiment qu'elle avait de sa catholicité, c'est-à-dire de son devoir de défendre l'œuvre entière du

Christ, a toujours déployé tant de sollicitude à convaincre les hérétiques de leurs erreurs et à les condamner quand ils s'y obstinaient. Etre *hérétique* et vouloir rester dans la véritable Eglise *universelle*, est une anomalie et une contradiction. Ceux des hérétiques qui ont voulu continuer à faire partie de l'Eglise universelle, ne l'ont tenté qu'en soutenant soit la prétendue orthodoxie de leur doctrine particulière, soit leur bonne foi sur ce point. De fait, ils pouvaient être de bonne foi; c'est ici, dans ce domaine de la conscience, dans ce for intérieur et sacré, qu'ils étaient intangibles et ne relevaient que de Dieu; mais dans le for extérieur de l'Eglise, ils relevaient évidemment de la juridiction de l'Eglise, qui ne pouvait pas ne pas condamner soit leur hérésie, soit leur conduite, dès qu'elle les avait constatées ecclésiastiquement.

Ils se trompent donc, ceux qui, sous prétexte que le mot *hérésie* signifie *choix*, déclarent qu'un catholique, par cela même qu'il est catholique, n'a plus le droit de choisir *entre les opinions humaines* celles qui lui paraissent rationnelles; qu'il doit s'en rapporter sur ce point soit à l'Eglise, soit aux évêques, soit au pape; que c'est à ses supérieurs à faire le choix en question, et à lui de se soumettre aveuglément. La foi catholique serait à ce prix! Châteaubriand, en particulier, est tombé dans cette méprise, lorsqu'il a dit (*Etudes historiques*): «Les hérésies conservèrent un droit naturel et sacré: le droit de choisir. Toujours il y aura des hérésies, parce que l'homme né libre fera toujours des choix. L'hérésie... constate une de nos plus nobles facultés, celle de nous enquérir sans contrôle et d'agir sans entraves.» Châteaubriand n'était en théologie qu'un dilettante de troisième ordre; il ignorait même, comme on voit, ce qu'est une hérésie. Il va de soi qu'un catholique, vraiment chrétien, a le droit et même le devoir de choisir entre les opinions *humaines* celles qu'il trouve vraies, justes, sages, utiles. Là n'est pas la question. Il s'agit, en effet, non des doctrines *humaines*, mais uniquement des doctrines *divines*, c'est-à-dire des doctrines enseignées par J.-C. Or, n'est-il pas évident que le vrai disciple de J.-C. ne peut rejeter aucune des doctrines enseignées par J.-C.? Si une de ces doctrines lui paraît erronée, il doit évidemment, en conscience, rejeter le caractère divin de celui qui a enseigné cette erreur et s'éloigner de lui et de son Eglise.

J'ai dit qu'on peut aussi violer le dépôt de la révélation chrétienne *par addition*, soit en y introduisant des opinions humaines, même vraies, soit à plus forte raison en y introduisant des erreurs. La révélation du Christ est un fait objectif, fait qui a eu lieu, qui est enregistré dans l'histoire, que l'histoire conserve tel qu'il s'est produit, et auquel il n'y a rien à changer. Un fait est ce qu'il est. De même qu'on ne doit rien en retrancher, on ne doit rien y ajouter, parce que étant essentiellement l'œuvre du Christ, il doit rester l'œuvre du Christ. Introduire quoi que ce soit dans le dépôt des enseignements et des préceptes du Christ, c'est faire de ce dépôt *divin* un dépôt *humain*; c'est donc lui ôter son caractère de révélation divine. Une vérité humaine n'étant qu'humaine ne saurait faire partie d'un dépôt de vérités divines; car il est impossible de faire passer pour révélée par le Christ une doctrine, même vraie, qui n'a pas été révélée par lui et qu'il n'a pas rendue obligatoire au nom de son autorité divine. Que le vrai soit toujours vrai, très bien; mais encore est-ce une vérité qu'il faille distinguer l'ordre divin et l'ordre humain, respecter leurs frontières et leurs natures, et que de cette distinction découlent les plus graves conséquences pour la pratique de la vie. De même qu'en morale des obligations divines ne sauraient être réduites à de simples obligations humaines, ni des obligations humaines transformées en obligations de droit divin, ainsi, dans l'ordre intellectuel, des vérités divines ne sauraient être abaissées au niveau humain, ni des vérités humaines élevées au niveau divin. Le Christ n'a-t-il pas très nettement distingué les deux ordres, l'ordre divin et l'ordre humain, lorsque, reprenant Pierre, il lui a dit: *Vade retro me, Satana, quoniam non sapis quæ Dei sunt, sed quæ sunt hominum* (Marc VIII, 33)?

Or, si des vérités purement humaines (philosophiques, scientifiques et autres) ne peuvent pas être transformées en dogmes, par la bonne raison qu'elles n'ont été ni enseignées ni imposées par le Christ à ses disciples, à plus forte raison ne saurait-il être question d'une introduction d'*erreurs* dans le dépôt des dogmes chrétiens.

Telle est la vraie notion de la catholicité. De cette notion fondamentale découlent des explications qui la complètent et que je vais exposer. Mais, auparavant, qu'il me soit permis

de faire remarquer au lecteur que, déjà maintenant, il est manifeste, pour tout esprit éclairé et logique, que *l'Eglise romaine n'est pas catholique*, par le fait notoire qu'elle a violé le dépôt de la révélation chrétienne en y introduisant des erreurs manifestes et nombreuses. Non seulement elle est schismatique, s'étant séparée des Eglises chrétiennes restées fidèles à la garde du dépôt divin ; mais elle est encore hérétique, ayant faussé ce dépôt et ayant fait passer pour des dogmes divins des erreurs scandaleuses et pernicieuses.

II. La vraie catholicité étant d'ordre *doctrinal* et *moral*, en ce sens qu'elle consiste à professer, maintenir et défendre tous les dogmes et tous les préceptes imposés par J.-C., il en résulte qu'elle n'est ni d'ordre *numérique*, ni d'ordre *géographique*.

Les catholiques-romains, faisant étalage de leur grand nombre, disent : « C'est nous qui sommes la majorité ; donc nous sommes l'universalité et la catholicité ! C'est nous qui formons la plus grande confession religieuse ; donc nous sommes la seule Eglise chrétienne véritable ! »

Nous répondons : Non, le *nombre* n'est pas le signe de la *vérité*. « Quantité » et « logique » sont deux ordres de choses différents ; conclure de l'un à l'autre, c'est s'abuser. Le nombre des payens est, même encore aujourd'hui, plus considérable que celui des chrétiens ; en conclura-t-on que le paganisme est la vérité et le christianisme l'erreur ? Lorsque le Christ a fondé son Eglise, elle n'était qu'un *pusillus grex* ; était-elle pour cela l'erreur ? Lorsque St. Jérôme déclare que l'univers, un jour, s'étonna d'être arien, peut-on en conclure que l'arianisme est la vérité et l'Eglise arienne l'Eglise catholique ? Poser de telles questions, c'est les résoudre.

Si l'on veut parler chiffres à propos du christianisme, ce doit être pour dire que Dieu est le père de *tous* les hommes ; que le Christ est le médiateur *universel* ; que *tout* lui a été soumis, *omnia subjecta sunt ei* ; qu'il est mort pour *tous* les hommes, *pro omnibus mortuus est* ; qu'il veut que *tous* les hommes soient sauvés ; qu'il a chargé ses apôtres d'enseigner *toutes* les nations ; que ses apôtres et ses disciples ont fondé des Eglises particulières, qui *toutes* font partie de l'Eglise universelle tant qu'elles professent les enseignements mêmes du

Christ ; que devant le Christ, unique Maître de *toutes*, elles sont *toutes* égales, ayant toutes les mêmes devoirs et les mêmes droits ; que *tous* les évêques restés fidèles à la foi catholique ne forment, de même, qu'un seul épiscopat ; que *tous* sont, à titre égal, les témoins de la foi de leur Eglise ; que, dans un concile œcuménique ou universel, *tous* doivent être convoqués, *tous* doivent rendre témoignage en unité de foi avec leur Eglise ; et qu'ainsi Vincent de Lérins a eu raison de dire que cela est catholique qui a été cru par *toutes* les Eglises (*quod ab omnibus creditum est*). S. Jérôme enseigne qu'une doctrine (par exemple, le millénarisme), qui a été admise et enseignée dans l'Eglise par des chrétiens respectables, ne peut pas être condamnée comme hérétique, quoiqu'on puisse ne pas l'admettre. C'est donc une preuve qu'il tient, lui aussi, pour nécessaire le *quod ab omnibus*. Il dit expressément: *Quæ licet non sequamur, tamen damnare non possumus, quia multi ecclesiasticorum virorum et martyres ista dixerunt* (In Jerem. 19, 10).

Les catholiques-romains commettent encore une autre erreur, lorsque, confondant la vraie catholicité avec la catholicité *géographique*, ils disent: « C'est nous qui sommes la confession chrétienne la plus répandue, car nous sommes partout ; donc nous sommes la seule Eglise chrétienne véritable ! »

Les catholiques-romains se trompent. D'abord, il n'est pas exact qu'ils soient plus répandus géographiquement que les anglicans, les protestants, ni même que les Juifs. Ensuite, l'extension géographique n'est pas plus que la quantité numérique la marque et la preuve de la vérité. Jésus-Christ n'a habité qu'un très petit espace de terre ; son Eglise, tout d'abord, n'a occupé qu'un territoire très restreint. Faut-il en conclure que le Christ n'a pas été universel, que l'Eglise primitive n'a pas été catholique, et qu'ils ne le sont devenus que lorsque le pape a pu dire: Je compte des partisans jusqu'aux extrémités de la terre ? Certainement non.

Le seul point vrai dans ce côté géographique de la question, c'est que le christianisme doit être prêché un jour dans toutes les parties du monde, parce qu'il est vérité et que la vérité, qui est le droit et le devoir de tous, devra aussi un jour régner partout. Voilà pourquoi, dans le critérium catholique de l'ancienne Eglise, le mot *ubique* est ajouté aux mots

ab omnibus. L'Eglise catholique n'est pas celle qui enseigne tel dogme dans une contrée et tel dogme autre dans une autre contrée, mais celle qui enseigne partout les mêmes dogmes, ou, en d'autres termes, celle dont les dogmes sont enseignés *partout où elle est établie*. Ce qui chez elle peut être multiple et varié, c'est l'élément humain, c'est-à-dire la spéculation théologique, la discipline locale, les rites humains, toutes choses humaines qui n'empêchent nullement l'unité divine, c'est-à-dire l'unité dans les éléments divins.

A côté des mots *ab omnibus* et *ubique*, la formule catholique contient encore le mot *semper*, parce que la vérité chrétienne est pour tous les temps, comme elle est pour toutes les régions et pour toutes les nations. Unanimité, universalité et constance, tels sont les trois caractères du vrai dogme chrétien, ou les trois signes auxquels on reconnaît ce qui a été enseigné par le Christ, imposé par lui et établi par lui. *Id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est.*

D'où l'on peut conclure de nouveau que, sous ce troisième rapport, l'Eglise romaine est aussi hérétique : car il est notoire que, de fait, elle enseigne actuellement des dogmes qu'elle n'a pas enseignés autrefois ; il est même notoire que ces prétendus dogmes qu'elle enseigne aujourd'hui comme divins, ont été autrefois combattus et rejetés comme des erreurs manifestes et pernicieuses, et cela, sans aucune opposition de sa part et sans qu'elle ait tenu pour hérétiques les grands docteurs et les grands saints qui les ont combattus et rejetés. Lorsque l'Eglise romaine enseigne que le vrai dogme ne change pas, elle a raison : c'est une vérité de l'ancienne Eglise qu'elle proclame encore. Mais elle la proclame pour sa propre condamnation : car, si ses dogmes ont changé (et ils ont certainement changé), c'est une preuve évidente qu'ils sont faux.

La tactique de l'Eglise romaine, dans cette question, c'est de taire la catholicité de doctrine et de faire croire que le mot « catholique » signifie simplement : « qui s'étend à tous les temps et à tous les lieux ». Cette définition se trouve déjà dans le catéchisme de Châlons de 1670 et est encore maintenue dans celui de Paris de 1872. Mais, comme il est très facile de démontrer que l'Eglise romaine actuelle n'a pas la catholicité de temps, la tactique la plus sûre est d'effacer le

plus possible cette catholicité de temps et de se borner à la catholicité d'espace, qui consiste à ne faire sonner que les gros chiffres et à ne mettre en ordre de combat que les gros bataillons. Cette catholicité de simple étendue se trouve déjà enseignée dans le catéchisme de Grenoble de 1692. Et même le catéchisme de Paris de 1846 va jusqu'à prendre le mot *catholique* dans le sens de *papiste*, lorsqu'il dit (p. 103) : « *D.* L'Eglise romaine est donc catholique ? *R.* Oui, *puisqu'elle s'étend dans toutes les contrées du monde.* — *D.* Comment dites-vous que l'Eglise romaine s'étend dans toutes les contrées du monde. ? *R.* Parce que, dans toutes, il y a des fidèles qui reconnaissent *le pape* pour le prince des pasteurs¹). » En sorte que, en dernière analyse, la catholicité, d'après Rome, consiste à reconnaître pour le prince des pasteurs non pas le Christ, mais *le pape* !

III. Les erreurs des théologiens romanistes sur la question de la catholicité peuvent se résumer dans les sept suivantes :

1. Ils se trompent, lorsqu'ils prétendent que l'Eglise romaine actuelle est encore catholique; 2. à plus forte raison, lorsqu'ils affirment qu'elle est la seule Eglise catholique; 3. Ils se trompent, lorsqu'ils enseignent que l'Eglise catholique est celle qui est la plus nombreuse; 4. lorsqu'ils disent qu'elle est celle qui est la plus étendue; 5. lorsqu'ils enseignent qu'on ne peut pas être catholique sans le pape, comme si le pape était la source et la raison d'être de la catholicité; 6. lorsqu'ils affirment que, pour être catholique, il faut croire au prétendu dogme de l'infalibilité du pape, comme si l'Eglise catholique n'avait pas condamné plusieurs papes comme hérétiques, entre autres le pape Honorius; 7. Ils se trompent enfin et ils trompent gravement les fidèles, lorsqu'ils taisent la catholicité de la doctrine, qui est la seule vraie et qui, je le répète, consiste à croire tout ce que J.-C. même a révélé et cela seulement qu'il a révélé, *omne et solum revelatum*.

Ils se trompent aussi, ceux qui enseignent que la catholicité est le résultat de l'accord du pape et des évêques, soit dans l'enseignement, soit dans le gouvernement de l'Eglise.

¹) Voir mon ouvrage sur *La Falsification des catéchismes français et des manuels de théologie* par le parti romaniste, 1872, p. 15.

Les évêques, y compris l'évêque de Rome, ne sont pas toute l'Eglise ; ils ne sont même pas tous les pasteurs ; et les pasteurs, fussent-ils tous réunis, ne seraient pas encore toute l'Eglise : car l'Eglise est la société des disciples de J.-C., et les membres de la hiérarchie ne sont pas les seuls disciples de J.-C. Les simples fidèles le sont aussi. Le clergé n'est qu'une partie de l'Eglise et non toute l'Eglise. Le pape n'est qu'un des cinq patriarches, et le patriarchat d'Occident n'est pas toute l'Eglise. Il faut noter, de plus, que les évêques, pour enseigner et agir *épiscopalement*, doivent enseigner et agir en union avec leur Eglise et d'après la foi constante et unanime de leur Eglise : car, lorsqu'ils enseignent et agissent *privément*, ils ne sont plus que des théologiens particuliers, passibles, comme tous les particuliers, du jugement et même de la condamnation de l'Eglise.

Ils se trompent également, ceux qui, sous prétexte d'appartenir à l'Eglise universelle, ne veulent pas que l'Eglise particulière dont ils sont membres soit considérée comme *une Eglise particulière*, mais qu'elle soit tenue pour *l'Eglise universelle* et même pour *la seule Eglise universelle*. Cette prétention, qui est une des marques caractéristiques de l'Eglise romaine, est une erreur manifeste. Toute chose universelle réelle est constituée dans son universalité par des réalités particulières, et sans ces réalités particulières son universalisme ne serait qu'une abstraction. Rome, qui ne comprend pas le légitime individualisme, ne comprend pas davantage le vrai particularisme : elle croit que, pour être universelle, elle doit supprimer les droits des consciences individuelles ainsi que ceux des Eglises particulières ; elle ne remarque pas qu'en agissant de la sorte, elle substitue simplement son moi individuel et particulier à celui des individualités et des Eglises particulières qu'elle veut étouffer ; elle ne fait que les supplanter, en universalisant son propre moi. Loin de détruire l'individualisme et le particularisme, elle ne fait que l'affirmer pour elle-même et l'agrandir à son propre profit. C'est un déplacement et non une destruction, parce qu'une réelle destruction du particularisme et de l'individualisme est impossible. La personne du pape devenue infaillible est la personnification même de l'individualisme élevé à sa plus haute puissance.

Amiel a dit : « Les idées ne s'incarnent qu'en s'épaissis-

sant. Elles ne se popularisent qu'en devenant vulgaires. Le réel est inférieur à l'idéal en noblesse et en pureté, mais il est réel... Je le crains un peu, si c'est l'esprit chrétien qui fait vivre les Eglises, c'est par ce qu'elles ont d'exclusif, de négatif, de tranchant, d'étroit, de faux et de mauvais qu'elles vivent comme individuelles. C'est la bosse qui constitue le bossu et non pas son humanité. » Il y a quelque vérité dans cette assertion, en ce sens que, trop souvent, les Eglises particulières ont plus vécu de négations et d'hostilités antichrétiennes que de leurs éléments positivement chrétiens. Il faut que cet état de choses change ; il faut que le particulier ne soit plus ni négatif, ni hostile, mais positif et harmonique. Il faut comprendre que chaque Eglise particulière, tout en étant positivement chrétienne et catholique, a cependant une mission particulière, celle de représenter plus particulièrement tel élément positif du christianisme universel qui correspond davantage à son milieu intellectuel et social, à ses traditions historiques et à ses aptitudes spéciales : car, de même que ni Charles ni Louis ne sont *l'homme complet et parfait*, et que, à côté de leurs personnes, il y a encore place pour d'autres personnes, d'autres tempéraments, d'autres caractères et d'autres aptitudes, ainsi telle Eglise particulière ne saurait être, à elle seule, *l'Eglise universelle complète et parfaite*, et à côté d'elle telle autre Eglise particulière pourra faire ressortir mieux qu'elle telle qualité positive du christianisme inépuisable et infiniment fécond.

Ces dons particuliers ne sont pas, en eux-mêmes, exclusifs les uns des autres ; et les Eglises particulières, qui les ont reçus de Dieu, ont tort de se jalousser et de se combattre. Tous ces dons particuliers forment un tout harmonieux ; de même toutes les Eglises particulières vraiment chrétiennes forment, par leur union et leur amour, une Eglise universelle aussi complète et aussi parfaite qu'elle peut l'être sur la terre, séjour de l'imperfection. Nous croyons, nous anciens-catholiques, être animés de l'esprit vraiment catholique, en ce que nous travaillons particulièrement, d'une part, à la réalisation d'une théologie *de conciliation* fondée sur le vrai dogme et la vraie science, et d'autre part, à la réalisation *de l'union* des Eglises chrétiennes particulières, union fondée sur ce même dogme professé par toutes, et sur le respect des droits, des aptitudes, des particularités et de l'autonomie de chacune.

Enfin, ils ne se trompent pas moins, ceux qui expliquent ainsi la catholicité et le catholicisme : « La base du catholicisme, c'est l'autorité, c'est l'obéissance absolue, c'est la résignation passive, c'est en tout et partout la haine de la liberté. Qui-conque, dans l'Eglise, veut raisonner par soi-même, choisir sa propre pensée, est un hérétique. Qui-conque, dans l'Eglise, veut agir par soi-même, n'obéir qu'à sa conscience, est un infidèle. Qui-conque, dans l'Eglise, se révolte, ou simplement s'affirme libre, est un apostat... Le « fidèle » doit obéir au « pasteur », même si sa raison regimbe ou si son cœur saigne. L'obéissance aveugle est le principe et la fin de la foi catholique¹⁾. »

Evidemment, l'auteur de cette explication a voulu parler du catholicisme *romain*. Le malheur est que trop d'esprits routiniers ou superficiels confondent le catholicisme avec le romanisme. Il en résulte un dommage considérable pour le vrai catholicisme, qui est ainsi rendu responsable de toutes les erreurs, de toutes les superstitions, de toutes les profanations, de tous les scandales en un mot, qui ont cours dans l'Eglise romaine. En démontrant que le vrai catholicisme n'est que le christianisme même, considéré dans l'intégralité de ses éléments divins, éléments qu'il est facile de connaître et de constater puisqu'ils sont ceux qui ont été reconnus comme tels partout, toujours et par toutes les Eglises fidèles ; en faisant, dis-je, cette démonstration, j'ai montré qu'il y a un abîme entre *le vrai catholicisme* et le *romanisme*. Puissent tous les esprits éclairés avoir la loyauté de rompre avec une routine qui entretient la confusion et l'erreur, et qui porte ainsi un grave préjudice soit à la cause ecclésiastique, soit à la cause chrétienne !

Qu'il me soit permis d'en appeler en particulier à ceux des protestants, malheureusement encore très nombreux, qui confondent le catholicisme et le romanisme. Que cette confusion soit commise à dessein par les romanistes, qui ont un immense intérêt à faire croire qu'ils sont encore catholiques, cela se conçoit aisément. Mais qu'elle soit commise par des « théologiens » protestants, qui doivent connaître toutes les « variations » de l'Eglise romaine, toutes les altérations qu'elle a faites de l'ancienne doctrine catholique, ceci ne se comprend

¹⁾ Henry Bérenger.

plus¹⁾. Ces protestants doivent reconnaître, en effet, qu'en accusant les catholiques et l'Eglise catholique de toutes les erreurs, de toutes les superstitions et de tous les crimes de l'Eglise romaine, ils commettent envers les vrais catholiques une profonde injustice. Diront-ils qu'ils ne la voient pas, cette Eglise catholique, en dehors de l'Eglise de Rome ? Ils se tromperaient gravement : car se disent *catholiques* et nullement romanistes, non seulement les anciens-catholiques de Hollande, d'Allemagne, de Suisse, de France, d'Autriche, d'Italie, d'Amérique, etc., mais encore les Eglises orthodoxes d'Orient qui prétendent que leur orthodoxie est catholique, et aussi de nombreux membres de l'Eglise épiscopale soit des Etats-Unis, soit d'Angleterre, qui revendiquent formellement ce titre, etc. Diront-ils que ce sont là des quantités négligeables ? Ils ne l'oseraient, sachant bien que, dans le domaine des idées religieuses, il n'y a pas de quantité négligeable. Diront-ils que c'est l'habitude, dans les pays de langue française surtout ? Ils doivent savoir qu'une habitude n'est pas une justification, surtout quand elle est fondée sur de graves erreurs et qu'elle cause de graves préjudices. Les anciens-catholiques, qui ne commettent envers eux ni erreur ni injustice, les prient instamment de vouloir bien à leur tour prendre désormais l'habitude de la vérité et de la justice. N'est-ce pas le moindre des devoirs entre hommes loyaux et chrétiens sincères ?

E. MICHAUD.

¹⁾ Je citerai comme spécimen de cette confusion, l'étude, partant sophistique et erronée, de M. Emile Lombard, publiée dans la *Revue de théologie et de philosophie* (Lausanne) 1900 et 1901, sous ce titre : *Joseph de Maistre théoricien de l'ultramontanisme*. Titre excellent ; mais dans l'étude même, l'auteur s'élève continuellement contre le catholicisme, qu'il ne connaît nullement et qu'il dénature, au lieu de s'élever contre l'ultramontanisme même.